

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?  
C'est une problématique réelle les besoins de nombreuses familles liés à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ne sont de loin pas couverts (crèches, accueil de jour, accueil préscolaire, dispositif d'accueil durant les vacances scolaires, dispositif d'urgence).
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?  
Nous constatons n'y a pas de véritable politique familiale menée à Genève, la famille est considérée comme relevant de la sphère privée. Nous proposons des politiques publiques concertées favorisant une vision de la famille qui intègrent les défis que rencontrent les familles actuelles, sans oublier les spécificités multiples de tout type de famille (Famille arc-en-Ciel, Monoparental, Concubin, Recomposée, etc.).
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
  - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?  
Le manque d'une brochure unique d'information complète à destination des familles qui regroupe tous les dispositifs existant et l'ouverture d'un guichet unique pour la politique familiale.
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?  
L'ouverture d'un guichet unique d'information et pour les démarches à destination des familles.
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
Permettrait une coordination des dispositifs actuels menés au niveau cantonal et dans les communes, faciliterait leur développement, offrirait un lieu de concertation et de dialogue avec les associations.
  - b) Quels en seraient les désavantages ?
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
Une vision globale et scientifique afin d'analyser et anticiper les défis actuels et futurs.
  - b) Quels en seraient les désavantages ?

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Je ne suis pas spécialiste des familles, mais je n'ai pas connaissance d'une politique familiale du Canton de Genève.

Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?  
Mieux informer sur les mesures en places.

Instaurer un congé parental cantonal

Sensibiliser les employeurs à favoriser la flexibilité de la vie professionnelle pour une vie familiale plus épanouie.

Dominique Tinguley  
Plan-les-Ouates  
36 ans,  
Sans enfants  
Les Verts genevois